RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION

DGPPE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION
ET DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

RÉSUMÉ DES RAPPORTS D'ÉVALUATION EX ANTE DE PROJETS/PROGRAMMES À PROPOSER À L'INSCRIPTION AU BUDGET DE 2025

DIRECTION DE LA
PLANIFICATION

Jub - Jubal - Jubbanti

Juillet 2024

www.plandev.sn

Jub - Jubal - Jubbanti

RÉSUMÉ DES RAPPORTS D'ÉVALUATION EX ANTE DE PROJETS/PROGRAMMES À PROPOSER À L'INSCRIPTION AU BUDGET DE 2025

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION

DGPPE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION
ET DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

DIRECTION DE LA
PLANIFICATION

TABLE DES MATIERES

RESUME EXECUTIF 4
SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES 9
LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET CARTES 10
INTRODUCTION 11
I. DESCRIPTION DE LA BANQUE DE PROJETS EVALUES 12
II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE, RESULTATS ET RECOMMANDATIONS . 18
II.1. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE 19
II.2. RESULTATS ET RECOMMANDATIONS 20
CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES ..... Erreur ! Signet non défini.
ANNEXES 24
ANNEXE 1 : Projets / Programmes évalués en 2024 24
ANNEXE 2 : Exemple de fiches de synthèse des résultats d'UN projet évalué 29
ANNEXE 3 : Matrice d'analyse des risques 31
ANNEXE 4 : Matrices des critères d'évaluation 32
ANNEXE 5 : Matrice des parties prenantes 40
ANNEXE 6 : Glossaire 41

RESUME EXECUTIF

Pour relever significativement la qualité et la performance des investissements publics, le Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération (MEPC), à travers la Direction générale de la Planification et des Politiques économiques (DGPPE), s'est engagé à accompagner les ministères techniques dans la maturation et l'évaluation socioéconomique de leurs projets et programmes publics avant leur inscription à la loi de finances initiale. Cet exercice vise à éclairer la prise de décision d'investissement de l'autorité qui doit s'assurer de la pertinence et de la rentabilité des projets et programmes publics, afin de garantir une allocation optimale des ressources.

C'est ainsi que des avancées réelles ont été notées depuis quelques années. En effet, le nombre de projets et programmes évalués annuellement est passé de **12 en 2015, 50 en 2020, 86 en 2021, 91 en 2022, 74 en 2023 et 25 en 2024.** De plus, **le volume d'investissements a connu une tendance haussière jusqu'en 2023 avant de baisser en 2024.**

Description de la banque de projets/programmes

Au titre de l'année 2024, un portefeuille de vingt-cinq (25) projets/programmes, correspondant à un volume d'investissements de 437 038 740 634 F CFA, répartis sur plusieurs sous-secteurs d'activités, a été évalué par la Direction de la Planification. En outre, une cartographie des zones d'intervention montre que ce portefeuille est assez bien réparti sur tout le territoire national. Il convient de noter que 32% de ce portefeuille est réparti entre les régions de Dakar (11%), Saint-Louis (10%) et Diourbel (11%). Les 64,5% sont répartis dans dix (10) régions, avec des parts variant entre 6% et 7%, Louga enregistrant 3,6%, soit presque moins que la moitié des autres régions. et les 3,60% par la région de Louga qui enregistre, en moyenne, deux (2) fois moins que les autres régions.

Une analyse de la structure des coûts des projets fait ressortir une part relativement élevée allouée au fonctionnement dans certains projets d'investissements. Un réaménagement de ces dépenses de fonctionnement a ainsi été fait avant leur proposition pour inscription au budget. En outre, l'analyse des coûts et de la pertinence des activités y relatives a permis de revoir, à la baisse, certains de ces montants.

Cette banque de projets/programmes évalués est composée de projets sociaux (84,6%), de projets d'appui à la production (14,30%), de projets environnementaux (1,1%) et dans une mesure de projets de production (0,1%).

Par contre, en termes de volume d'investissements, près des ¾ est absorbée par le secteur de la santé et de l'action sociale (71%), suivi du commerce (12%), de l'éducation-formation-recherche (9%), de l'eau et l'assainissement pour 4%, du développement social à hauteur de 2% et de la pêche avec 1%.

Il est également important de noter que la tendance consistant à domestiquer l'expertise de maturation au sein de la DGPPE est devenue davantage prégnante. En effet, 100% des projets portés par les sectoriels ont fait l'objet de formulation avec l'appui de la DGPPE.

Démarche méthodologique de l'évaluation

Ce présent rapport, qui vise à éclairer la prise de décision, est l'aboutissement d'un processus de structuration et/ou d'évaluation de **vingt-cinq (25)** projets/programmes d'investissement issus d'un portefeuille de cinquante-sept **(57)** projets qui ont fait l'objet d'une tentative de maturation sur un ensemble de **quatre-vingt-sept (87)** projets transmis par les sectoriels.

Cet exercice a été, en général, mené à travers des revues documentaires, des rencontres de maturation avec les initiateurs de projets, des missions de collecte d'informations réalisées par les agents de la Direction de la Planification, accompagnés d'experts des ministères techniques au niveau des zones de projet, et d'une **évaluation multicritère** basée sur l'**analyse coûts/bénéfices socioéconomiques**.

Ces critères sont, entre autres :

- La pertinence, la cohérence et l'opportunité ;
- La pertinence des activités et le bien-fondé des coûts ;
- La pérennité et la durabilité des effets et impacts ;
- L'équité sociale, territoriale et de genre ;
- les bénéfices stratégiques ;
- la faisabilité et les risques potentiels ;
- la viabilité et la rentabilité financière.

Suivant leur envergure et leur coût, certains projets proposés pour inscription au budget ont fait l'objet d'analyse d'impact sur la création d'emplois, et devront faire l'objet d'analyses complémentaires (soutenabilité budgétaire, impact sur l'endettement du pays, etc.). En outre, la prise en compte des **changements climatiques** a été améliorée dans l'analyse de la banque de projets.

Résultats

L'appréciation fondée sur les onze **(11)** critères d'évaluation, pour chaque projet ou programme, a permis de ***proposer, sur les*** cinquante-sept **(57)** ***qui ont fait l'objet d'un examen, vingt et un (21) pour inscription au budget***, soit un **taux de rejet de 63%.**

L'ensemble des projets proposés pour l'inscription au budget correspond à un coût total de **424 010 299 366 *FCFA***.

Certains projets rejetés pourraient être restructurés avant de faire l'objet d'un autre examen.

En outre, dans un souci de rationalisation, de renforcement des synergies d'interventions et de gain d'efficience, plusieurs projets connexes, portés par le même département ministériel ou des départements différents, visant à atteindre le même objectif global, ont fait l'objet d'une proposition de regroupement en programme. Certains projets redondants ont également été examinés et des propositions de rationalisation effectuées. Enfin, il a été recommandé, pour certains qui interviennent sur tout le territoire, de démarrer par une phase pilote afin de capitaliser sur le retour d'expériences, avant de mettre à l'échelle sur l'ensemble du territoire.

Par ailleurs, il est important de préciser que les visites de terrain ont permis de restructurer, d'ajouter et/ou de redimensionner ou de revoir à la baisse les coûts de certaines activités.

Conclusions et perspectives

L'efficacité et l'efficience de la démarche, consistant à procéder à la maturation (formulation et évaluation) des projets/programmes avec des équipes constituées de techniciens du Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération et des ministères techniques, ont été encore confirmées cette année. Cette approche a, une fois de plus, été particulièrement saluée par l'administration déconcentrée, les élus territoriaux et les populations locales qui ont beaucoup contribué à la réussite de cet exercice. Cependant, des améliorations doivent être apportées sur les montants des ressources allouées et la disponibilité en ressources humaines qui ont beaucoup affecté le bon déroulement de l'exercice cette année.

A cet égard, **il est nécessaire de poursuivre cette expérience qui permet de produire des documents de préfaisabilité ou d'avant-projet sommaire afin de mieux préparer les études de faisabilité édictées par le nouveau décret sur la Gestion des Investissements publics (GIP)**. Pour chaque projet/programme, le choix de la démarche à adopter se fera de **manière consensuelle** avec les initiateurs, en tenant compte, entre autres, de la **documentation existante**, de **l'envergure du projet** et de **l'expertise disponible** au sein du ministère technique concerné.

NB **:** Les fiches de synthèse des résultats d'évaluation des projets/programmes sont consignées en annexe.

SIGLES, ABREVIATIONS ET ACRONYMES

ACA	**: Analyse coûts - avantages**
DGPPE	**: Direction générale de la Planification et des Politiques économiques**
DP	**: Direction de la Planification**
MEPC	**: Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération**
PAP	**: Plan d'Actions prioritaires**
PRODOC	**: Document de projet**
PPP	**: Partenariats Public-Privé**
RAC	**: Ratio Avantage-Coût**
RACE	**: Ratio Avantage-Coût économique**
TRI	**: Taux de Rendement interne**
TRIE	**: Taux de Rendement interne économique**
VAN	**: Valeur actuelle nette**
VANE	**: Valeur actuelle nette économique**
MEDD	**: Ministre de l'Environnement et du Développement durable**
ZIP	**: Zone d'Intervention du Projet**
GAR	**: Gestion axée sur les Résultats**

LISTE DES TABLEAUX, GRAPHIQUES ET CARTES

TABLEAUX

Tableau 1: Répartition sectorielle du portefeuille de projets/programmes évalués 16
Tableau 2 : Liste détaillée des projets/programmes évalués en 2024 24
Tableau 3 : Matrice d'analyse des risques 31

GRAPHIQUES

Graphique 1 : Évolution du nombre de projets/programmes évalués *ex ante de 2015 à 2024* 13
Graphique 2 : Répartition des investissements des projets/programmes par ODD 14
Graphique 3 : Répartition selon la typologie du projet/programme 15
Graphique 4 : Coût d'investissement des projets/programmes niveau régional 15
Graphique 5 : Répartition selon la proposition ou non à l'inscription au budget 20
Graphique 6 : Part relative du coût des projets d'adaptation et/ou d'atténuation 22

CARTES

Carte 1 : Répartition spatiale du nombre de projets/programmes évalués (en %) 16
Carte 2 : Répartition spatiale du volume d'investissements correspondant au portefeuille de projets/programmes évalués et proposés pour l'inscription au budget (en %) 21

INTRODUCTION

La généralisation de la mise en œuvre des réformes budgétaires exige une amélioration de la gestion du cycle de vie des projets et programmes pour un relèvement significatif de la qualité et de la performance des investissements publics. A cet égard, le Gouvernement du Sénégal, à travers le Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération (MEPC), s'est inscrit dans l'option d'évaluer *ex ante* les projets/programmes à inscrire au budget, depuis 2015. Cette démarche traduit la forte volonté des autorités de garantir l'efficacité des dépenses publiques par une allocation stratégique des ressources articulées aux politiques de l'État.

Dans le cadre de cette mission, le MEPC accompagne les ministères sectoriels pour la constitution d'un portefeuille de projets/programmes matures et bancables, c'est-à-dire bien structurés et évalués *ex ante* afin de s'assurer, entre autres, de leur cohérence, leur pertinence, leur opportunité, leur faisabilité, leur alignement aux préoccupations climatiques, leur viabilité et leur rentabilité socioéconomique. Cet exercice contribue à éclairer, au mieux, la prise de décisions optimales et cohérentes. Il devrait, également, stimuler et faciliter le dialogue et la concertation entre les différents acteurs (administration publique, partenaires privés, élus territoriaux, bénéficiaires, société civile, etc.) et permettre d'alimenter la programmation des projets/programmes éligibles au budget.

Ainsi, au titre de l'année 2024, la Direction générale de la Planification et des Politiques économiques (DGPPE) a examiné cinquante-sept **(57) projets/programmes** et proposé à l'inscription au budget **vingt un (21)**, soit un **taux de rejet de 63%**.

Le présent rapport s'articule autour deux (02) points :

- La présentation de la banque de projets évalués et
- La démarche méthodologique, les résultats et recommandations de l'évaluation.

I. DESCRIPTION DE LA BANQUE DE PROJETS EVALUES

L'essentiel des informations pertinentes de chaque projet/programme évalué est fourni à ***l'annexe 1***. Il s'agit du porteur du projet, de l'intitulé, du coût, du sous-secteur, de la localisation, de l'origine du document de projet (PRODOC réalisé par le porteur du projet ou produit avec l'appui de la DGPPE, ou par un cabinet privé), de la typologie du projet (productif, appui à la production, social ou environnemental), de son alignement aux stratégies nationales et internationales (axes, objectifs stratégiques, orientations stratégiques des politiques sectorielles et ODD), de sa contribution à l'atténuation et/ou à l'adaptation aux changements climatiques, de la source de financement attendue du porteur, des indicateurs de rentabilité (TRIE, VANE), ainsi que la décision par la proposition ou non d'inscription au budget.

Des avancées significatives notées dans la maturation des projets entre 2015 et 2024

Le nombre de projets/programmes évalués par année dépend de la qualité des documents soumis par les ministères techniques mais aussi des ressources et de leur disponibilité pour faire le travail nécessaire en temps. C'est ainsi qu'entre 2015 et 2024, la Direction de la Planification a évalué, en moyenne quarante-deux (42) projets/programmes, avec un pic de 91 en 2022. Au total, depuis 2015, la Direction de la Planification (DP) a évalué et transmis au Ministère des Finances et du Budget un total de quatre cent dix-neuf **(419)** projets/programmes.

Graphique 1 : Évolution du nombre de projets/programmes évalués *ex ante de 2015 à 2024*

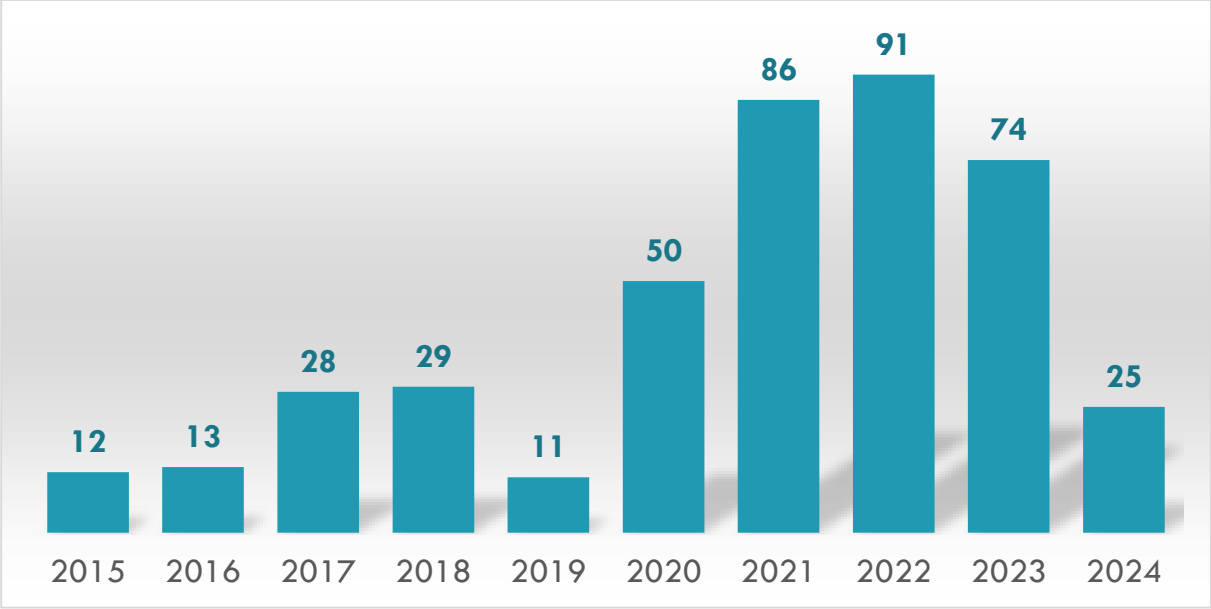

Source : *Direction de la Planification, 2024*

Alignement aux Objectifs de Développement durable

L'analyse de l'alignement des projets aux ODD montre une forte prépondérance de ceux relatifs à la santé et au bien-être de la population (ODD3), soit 63,25%, suivis de l'industrie, l'innovation et les infrastructures (ODD9) avec 12,46%.

Globalement, les investissements ont porté sur sept (7) ODD comme illustré ci-dessous.

Graphique 2 : Répartition des investissements des projets/programmes par ODD

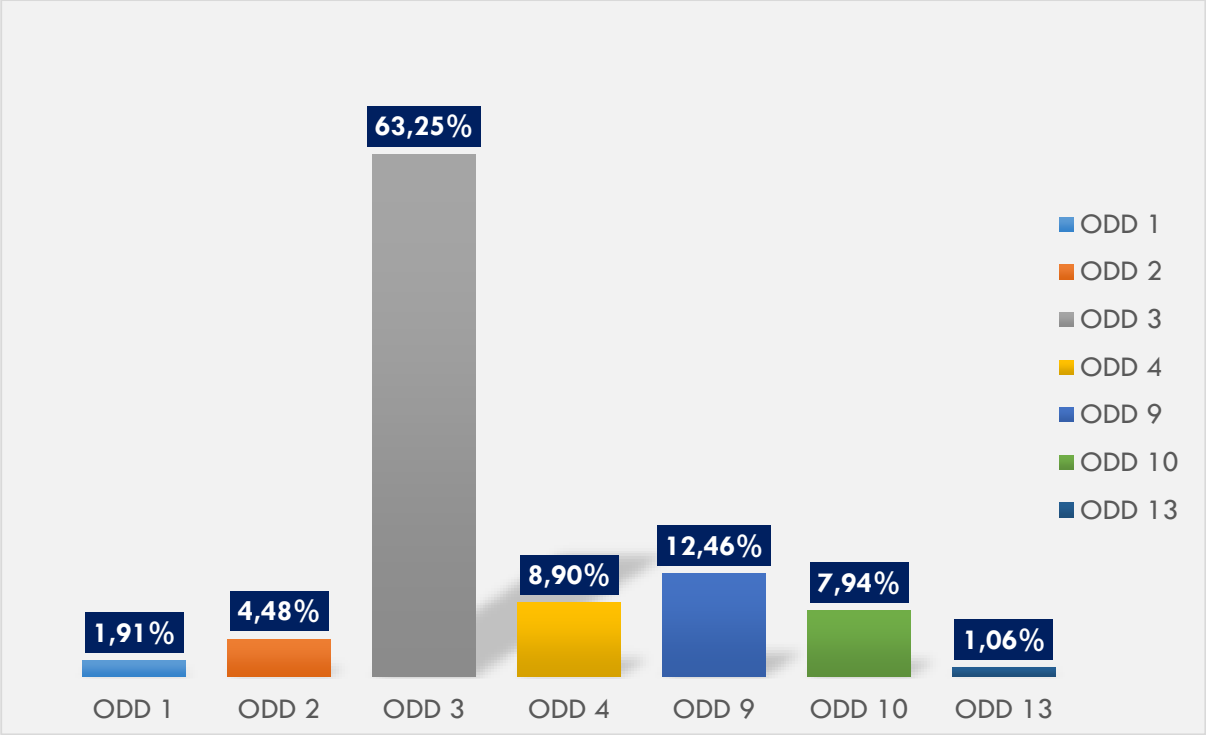

Source : *Direction de la Planification, 2024*

Prépondérance des projets sociaux et des projets d'appui à la production

L'analyse de la typologie des projets évalués a permis de les répartir en quatre (04) catégories. Cette classification est déterminée suivant l'impact attendu du projet/programme.

C'est ainsi que :

- **84,64%** sont des projets **sociaux** (Santé- éducation/formation - protection sociale - eau et assainissement - habitat et urbanisme -etc.);
- **14,30%** sont des projets **d'appui à la production** (Transports, Energie, etc.) ;
- **1,10%** sont des projets **environnementaux** (préservation de l'environnement, d'atténuation et d'adaptation aux changements climatiques, etc.) ;
- **0,10%** sont des projets **productifs** (Agriculture - Élevage - Pêche - Industrie et PME - Mine - Tourisme etc.).

Graphique 3 : Répartition selon la typologie du projet/programme

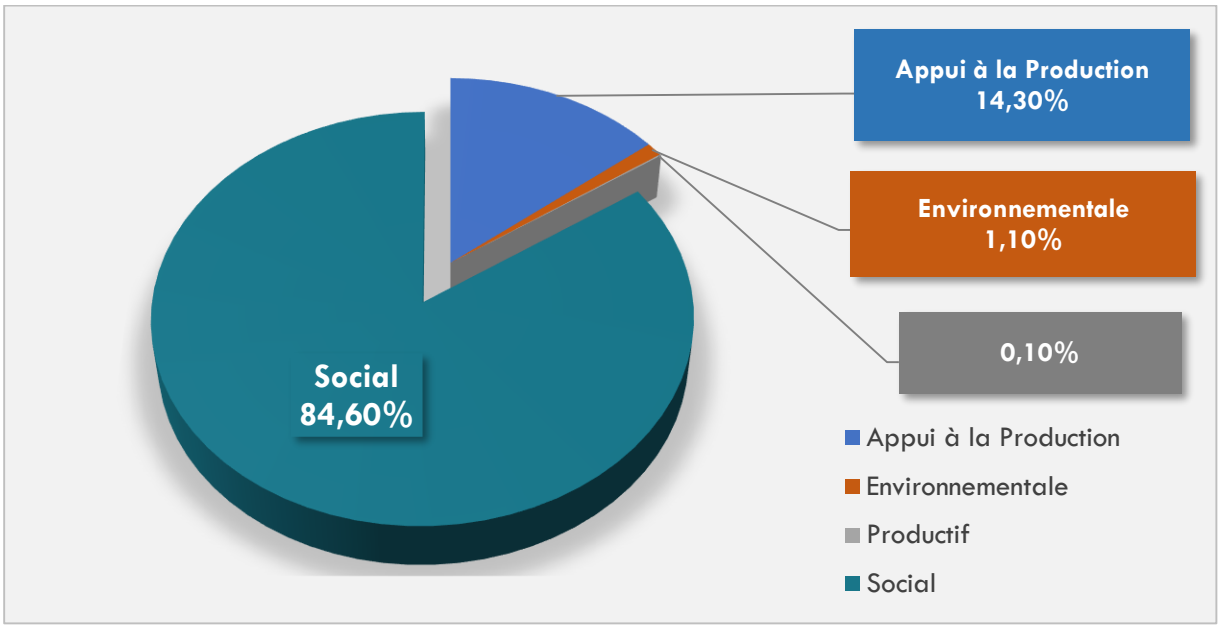

Source : *Direction de la Planification, 2024*

Coûts d'investissement des projets/programmes nationaux et régionaux

Les régions de Dakar, Diourbel et Saint-Louis captent près de 32% des investissements des projets/programmes. Les autres régions captent en moyenne 7% des investissements à l'exception de la région de Louga qui enregistre le taux le plus faible (moins de 4%).

Graphique 4 : Coût d'investissement des projets/programmes niveau régional

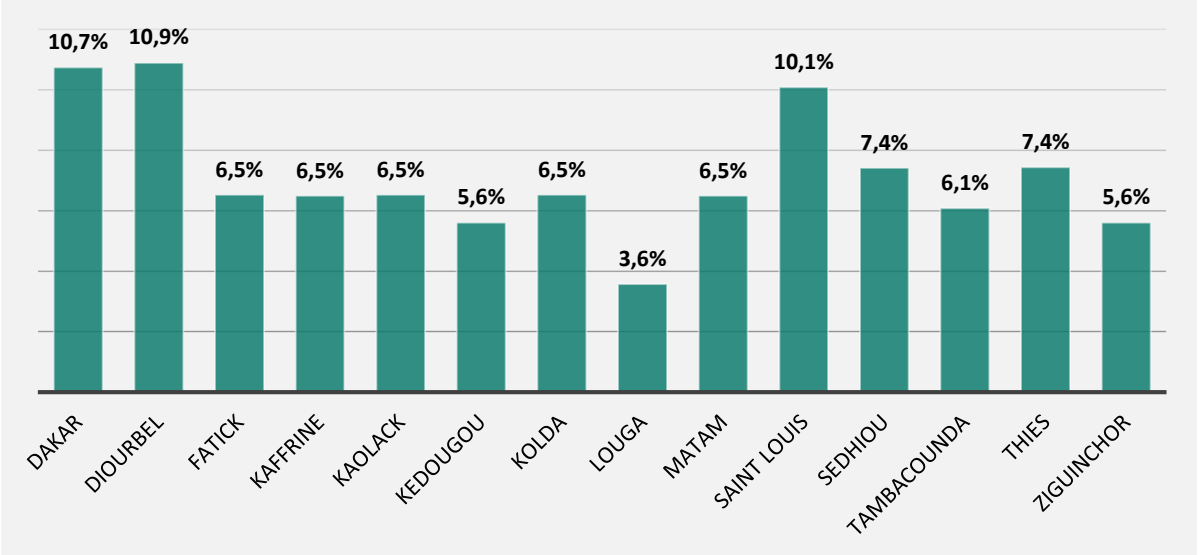

Source : *Direction de la Planification, 2024*

Prépondérance des investissements des secteurs de la santé (71%), du commerce (12%).

Les projets/programmes du secteur de la santé représentent **71%** du coût total de la banque de projets évalués, soit 311 128 672 724 de F CFA d'investissements. Ce secteur est suivi du commerce **12%** en termes de volume, correspondant à 54 452 888 000 de F CFA d'investissements).

Tableau 1: Répartition sectorielle du portefeuille de projets/programmes évalués

SOUS-SECTEUR	NOMBRE DE PROJETS EVALUES	COUT EN FCFA	COUT RELATIF
Sous-Secteurs	Nombre de projets évalués	Coût en FCFA	Coût Relatif
Commerce	1	54 452 888 000	12%
Développement social	1	7 987 626 519	2%
Eau assainissement	1	19 585 299 536	4%
Éducation-Formation-Recherche	3	38 909 882 130	9%
Pêche	2	4 974 371 725	1%
Santé et action sociale	17	311 128 672 724	71%
TOTAL	**25**	**437 038 740 634**	**100%**

Source : *Calculs, Direction de la Planification, 2024*

Une homogénéité notée dans la répartition spatiale des projets

La localisation des projets et programmes montre des interventions homogènes sur tout le territoire national.

Carte 1 : Répartition spatiale du nombre de projets/programmes évalués (en %)

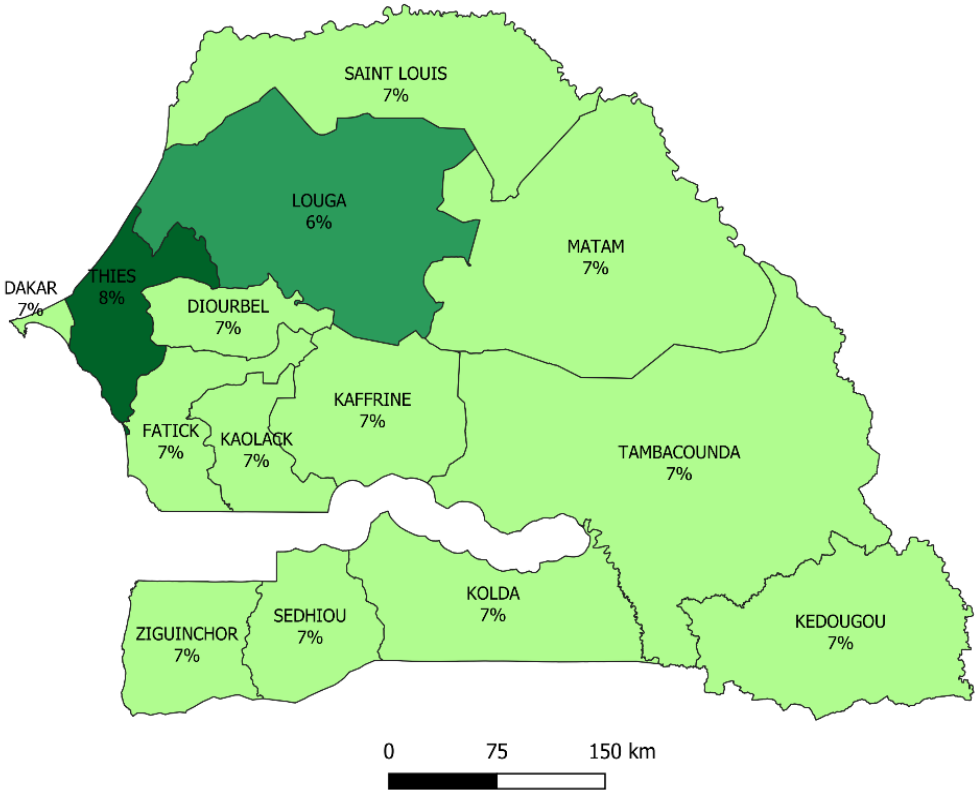

Source : *Direction de la Planification, (2024) à partir de données de l'évaluation ex ante des projets/programmes*

II. DEMARCHE METHODOLOGIQUE, RESULTATS ET RECOMMANDATIONS

II.1. DÉMARCHE MÉTHODOLOGIQUE

Ce présent rapport, qui vise à éclairer la prise de décision de l'autorité, est l'aboutissement d'un processus de structuration et d'évaluation de **vingt-cinq (25)** projets d'investissement public. Ce processus a été conduit à travers des **revues documentaires**, des **rencontres de maturation** avec les initiateurs de projet, des **missions de collecte d'informations** organisées avec ces derniers et **d'une évaluation multicritère** (pertinence, cohérence, opportunité, pertinence des activités et bien-fondé des coûts, pérennité et durabilité des effets et impacts, équité sociale, territoriale et genre, bénéfices stratégiques, faisabilité et risques potentiels, viabilité et éventuellement de la rentabilité financière, etc.). Cette évaluation multicritère est **basée sur l'analyse coûts/bénéfices socioéconomiques**.

Le choix et la pondération des critères d'évaluation, qui varient suivant la typologie du projet considéré, ont été partagés, discutés et validés par les ministères sectoriels. Il convient de rappeler que tout projet ayant un score inférieur à trois (3) sur le critère « pertinence, cohérence, opportunité » est systématiquement rejeté.

A cet égard, l'évaluation des projets reçus s'est déroulée, en général, en plusieurs étapes :

1 : Analyse du dossier de projet

2 : Définition du cadre d'évaluation par la méthode coûts/avantages

3 : Identification des coûts et avantages

4 : L'analyse financière

5 : Analyse coûts / avantages socioéconomiques par la méthode des prix de référence

6 : Analyse de sensibilité des résultats

7 : Analyse complémentaire à l'analyse coûts/avantages

8 : Estimation du potentiel d'impact des projets structurants sur la création d'emplois

9 : Analyse de la dimension climatique des projets

II.2. RESULTATS ET RECOMMANDATIONS

L'évaluation, à travers ces différentes étapes des projets/programmes du portefeuille, a fourni un certain nombre d'informations pertinentes qui ont permis de formuler quelques recommandations utiles à l'amélioration de la qualité des investissements publics.

Un besoin en financement de la banque de projets/programmes estimé à 424,01 Milliards de francs CFA.

Graphique 5 : Répartition selon la proposition ou non à l'inscription au budget

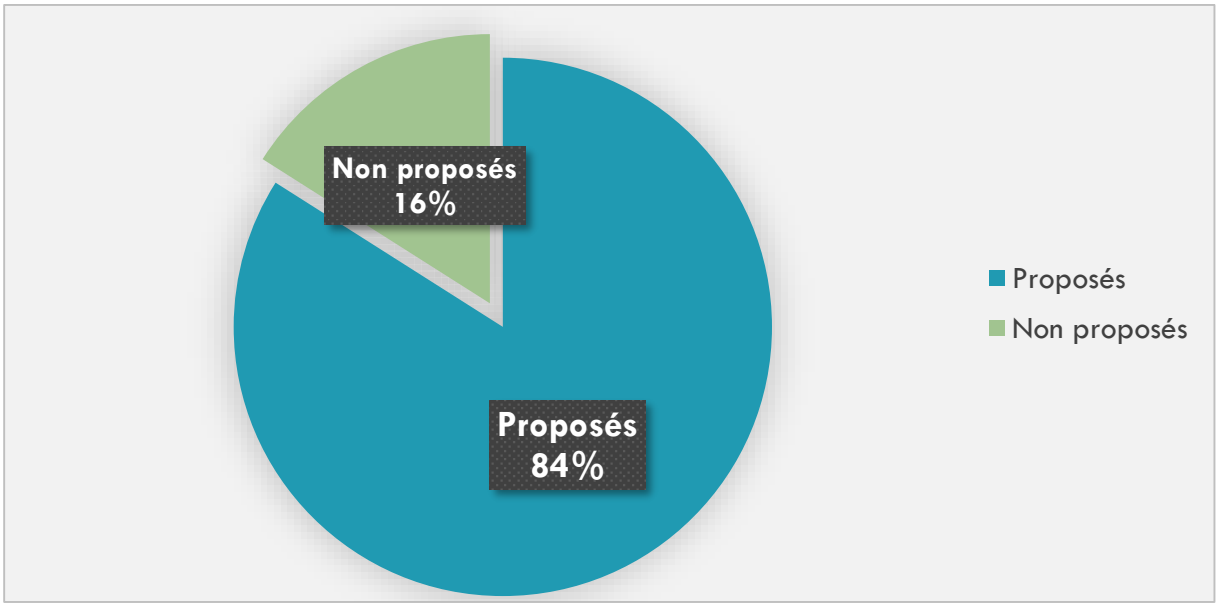

Source : *Direction de la Planification, 2024*

Le coût total des projets proposés à l'inscription s'élève à 424 010 299 366 CFA, soit un pourcentage de 84% des projets/programmes, 16% des projets/programmes n'ont pas fait l'objet de proposition pour inscription au budget.

Certains projets rejetés pourront être restructurés avant de faire l'objet d'un autre examen et d'une éventuelle proposition pour inscription au budget, tandis que d'autres projets retenus devront subir quelques modifications/corrections mineures malgré leur proposition à l'inscription.

Une prépondérance des sous-secteurs de la santé dans le portefeuille de projets/programmes évalués et proposés pour inscription au budget.

La répartition sectorielle des projets/programmes évalués montre la prépondérance du sous-secteur de la santé (71%), suivi du commerce (12%).

Une répartition spatiale des investissements au niveau territorial plus ou moins équitable

La répartition spatiale des volumes d'investissements proposés au budget montre que les 31,7% sont exclusivement captés par les régions de Dakar (10,7%), Diourbel (10,9%) et Saint-Louis (10,1%), les 64,6% par au moins dix régions et les 3,60% pour la région de Louga.

Carte 2 : Répartition spatiale du volume d'investissements correspondant au portefeuille de projets/programmes évalués et proposés pour inscription au budget (en %).

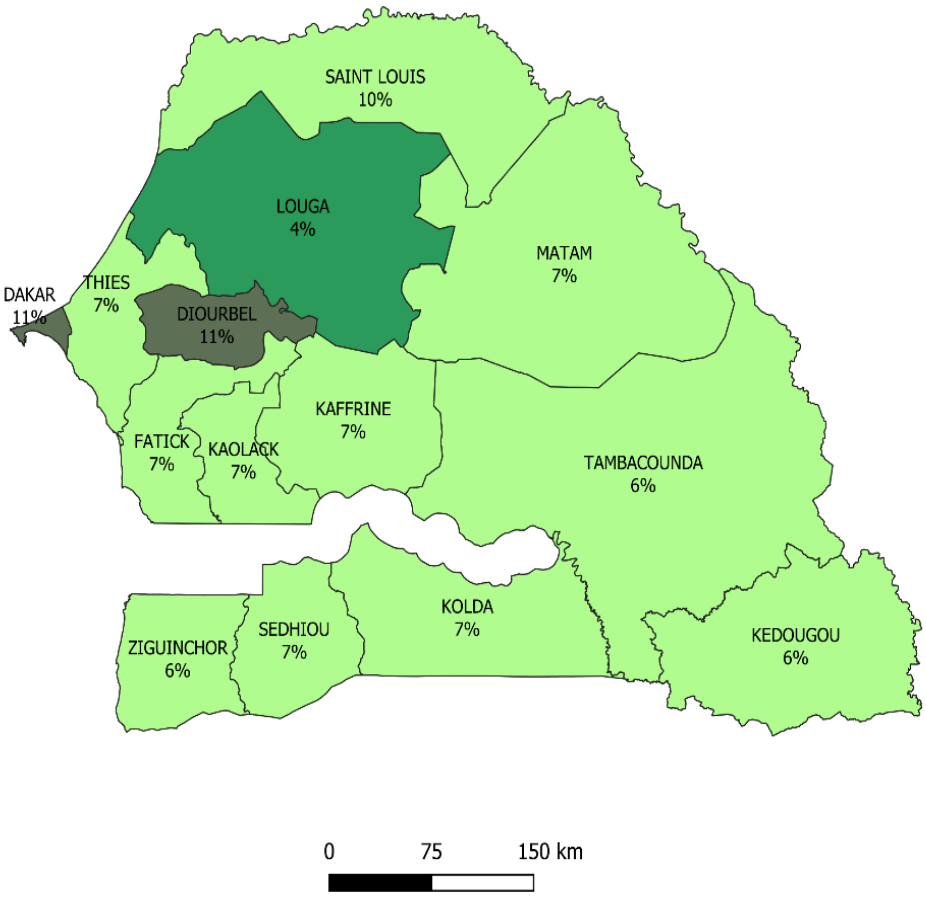

Source : *Direction de la Planification, (2024)*

Une présence significative des projets d'adaptation et/ou d'atténuation aux changements climatiques

Par ailleurs, l'intégration des changements climatiques dans l'évaluation ex ante des projets et programmes a fait l'objet, cette année, d'une attention particulière. Les résultats ont montré que, sur un coût total des projets proposés à l'inscription de 424 010 299 366 CFA, 5% prend en considération les aspects relatifs à l'atténuation et à l'adaptation aux changements climatiques.

Graphique 6 : Part relative du coût des projets d'adaptation et/ou d'atténuation

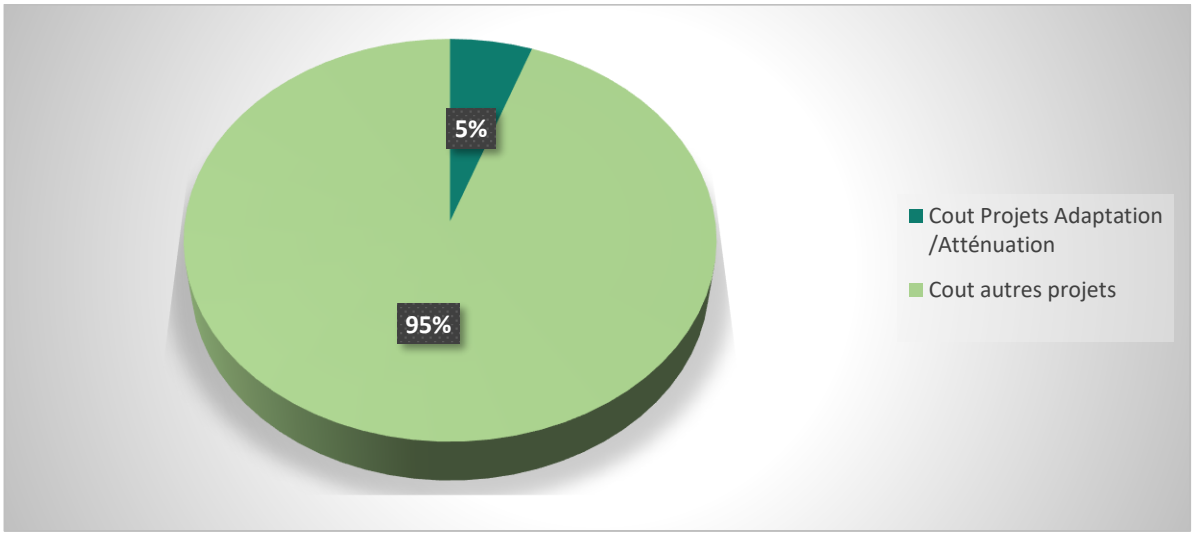

Source : *Direction de la Planification, (2024)*

Une potentialité significative de création d'emplois de certains projets structurants.

L'estimation du potentiel de création d'emploi a été effectuée à travers un modèle input output pour évaluer l'impact sur l'emploi pour certains projets d'envergure dont le cout est au moins supérieur ou égal à trente milliards. Ainsi, pour un volume d'investissement de deux cent trente et un (231) milliards de FCFA, **14 684** emplois seront créés ou confortés, dont **10 069** emplois directs et **4 616** emplois indirects.

PROJETS/PROGRAMMES	COUT GLOBAL	EMPLOIS DIRECTS REELS	EMPLOIS INDIRECTS REELS	TOTAL EMPLOIS REELS
Programme de réadaptation à base communautaire des handicapés	34 722 000 000	1 419	326	1 745
Projet d'élimination des décès évitables d'enfants de 1 à 59 mois	37 942 927 689	1 669	384	2 053
Programme d'implantation, de valorisation et de gestion des infrastructures de stockage et de conservation	54 452 888 000	2 393	2 850	5 242
Projet de Renforcement de la Prise en Charge de la Malnutrition chez les enfants de 0 à 59 mois au Sénégal	30 137 086 214	1 326	305	1 631
Projet d'amélioration de la sante néonatale	34 162 907 865	1 503	346	1 849
Projet de construction et d'équipement du siège et des 4 pôles régionaux de l'ARP	40 000 000 000	1 759	405	2 164
TOTAL	**231 417 809 768**	**10 069**	**4 616**	**14 684**

Source : *Direction de la Planification, (2024)*

CONCLUSIONS ET PERSPECTIVES

L'efficacité et l'efficience de la démarche consistant à procéder à la maturation (formulation et évaluation *ex ante*) des projets/programmes avec des équipes constituées des experts du Ministère de l'Économie, du Plan et de la Coopération et ceux des ministères techniques, ont été confirmées.

Cette option inclusive et participative a été saluée par les administrations déconcentrées, les élus territoriaux et les populations locales, car elle permet ainsi, par cette approche holistique et systémique, de prendre en compte les besoins et préoccupations des bénéficiaires qui, le plus souvent, ne sont pas assez impliqués dans le processus de maturation. Ces derniers ont beaucoup contribué à la réussite de cet exercice. A cet égard, il est nécessaire de poursuivre cette expérience parallèlement aux études de faisabilité qui seront confiées à des cabinets d'études privés dont l'expertise demeure indispensable pour l'étude de certains projets/programmes.

Pour chaque projet, le choix de la démarche à adopter se fera de manière consensuelle avec les initiateurs du projet en tenant compte, entre autres, de la documentation disponible, de l'envergure du projet et de l'expertise disponible au sein du Ministère technique et celui en charge de l'Économie

Par ailleurs, afin d'améliorer la transparence dans le processus d'évaluation, un système de pondération des différents critères a été élaboré de manière consensuelle avec les Ministères techniques et autres acteurs.

Cette option et ce format adopté ont permis d'examiner 57 projets et d'évaluer 25 projets et programmes. Quatre (4) projets/programmes ont fait l'objets de rejet et vingt et un (21) proposés pour inscription au budget. Il conviendra d'améliorer la célérité et la disponibilité des moyens, particulièrement financiers, afin d'éviter tout retard qui pourrait affecter la qualité ou le nombre de projets évalués, surtout avec l'avènement du décret sur la Gestion des Investissements publics et le souci d'accroitre la qualité de l'investissement.

ANNEXES

ANNEXE 1 : PROJETS / PROGRAMMES EVALUES EN 2024

Tableau 2 : Liste détaillée des projets/programmes évalués en 2024

N°	PROJETS/PROG	MINISTERE OU STRUCTURE NON ETATIQUE	SOUS-SECTEURS	ZIP	COUT ESTIMATIF EN FCFA	ORIGINE DU DOC. DE PROJET	ALIGNEMENT NOUVELLE STRATEGIE	OBJECTIFS STRATEGIQ.	ODD	TYPOLOGIE	TYPE D'ANALYSE	TRIE	SCORE	DECISION APRES EVALUAT°	PPPable	Chang. Climatiq.	GENRE	EVALUATEUR
1	Projet de construction et d'équipement de 9 centres de santé	Ministère de la santé et de l'action sociale	Santé et action sociale	Diourbel, Fatick, Sédhiou, Thiès, Kaolack, Kolda, Dakar	28 125 000 000	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 2	OS4	ODD 3	Social	Analyse Qualitative		75	Proposé à l'inscription au budget			OUI	MIM
2	Projet de Construction d'un Institut National de Rhumatologie	Ministère de la santé et de l'action sociale	Santé et action sociale	Dakar	4 387 782 000	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 2	OS4, 2	ODD 3	Social	ACA	61%	76	Proposé à l'inscription au budget				DM
3	Programme de réadaptation à base communautaire des handicapés	Ministère de la santé et de l'action sociale	Santé et action sociale	Territoire nationale	34 722 000 000	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 2	OS 5	ODD 10	Social	Analyse Qualitative		78	Proposé à l'inscription au budget				SMS
4	Projet de résilience des communautés affectées par la lèpre et famille	Ministère de la santé et de l'action sociale	Santé et action sociale	Thiès, Fatick, Kaolack, Ziguinchor, Kolda, St-Louis et Kédougou	15 053 108 195	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 2	OS 4 ; 5	ODD 3	Social	Analyse Qualitative		75	Proposé à l'inscription au budget			OUI	NFS
5	Programme spécial de développement des laboratoires	Ministère de la santé et de l'action sociale	Santé et action sociale	Territoire national	18 753 637 482	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 2	OS 2, 4	ODD 3	Social	Analyse Qualitative		76,5	Proposé à l'inscription au budget				NFS

N°	PROJETS/PROG	MINISTERE OU STRUCTURE NON ETATIQUE	SOUS-SECTEURS	ZIP	COUT ESTIMATIF EN FCFA	ORIGINE DU DOC. DE PROJET	ALIGNEMENT NOUVELLE STRATEGIE	OBJECTIFS STRATEGIQ.	ODD	TYPOLOGIE	TYPE D'ANALYSE	TRIE	SCORE	DECISION APRES EVALUAT°	PPPable	Chang. Climatiq.	GENRE	EVALUATEUR
6	Projet Centre d'expérimentation et de valorisation des algues	Ministère des Pêches et des Infrastructures maritimes et portuaires	Pêche	Thiès	345 971 725	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 1	OS 2	ODD 1	Productif	ACA		85	Proposé à l'inscription au budget	OUI	Adaptation	OUI	B. Sané
7	Projet d'élimination des décès évitables d'enfants de 1 à 59 mois	Ministère de la santé et de l'action sociale	Santé et action sociale	Territoire national	37 942 927 689	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 2	OS 4	ODD 3	Social	ACA	28%	77,5	Proposé à l'inscription au budget				NFS
8	Programme national d'accompagnement des Services Financiers Décentralisés (SFD) de petite taille	Ministère de la Microfinance et de l'Économie sociale et solidaire	Développement social	Territoire national	7 987 626 519	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 1	OS 3	ODD 1	Appui à la production	Analyse Qualitative		74	Proposé à l'inscription au budget	OUI			NFS
9	Projet de mise en place d'un centre international de simulation	Ministère de la santé et de l'action sociale	Santé et action sociale	Dakar	4 393 887 350	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 2	OS 4	ODD 3	Social	Analyse Qualitative		76	Proposé à l'inscription au budget	OUI			SN
10	Programme d'implantation, de valorisation et de gestion des infrastructures de stockage et de conservation	Ministère de l'Industrie et du Commerce	Commerce	Sédhiou, Kolda, Matam, Kédougou, Kaolack, Kaffrine, Tambacounda, Thiès, Saint Louis, Ziguinchor, Fatick	54 452 888 000	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 1	OS 3	ODD 9	Appui à la production	ACA	1409 %	82	Proposé à l'inscription au budget	OUI			SN

N°	PROJETS/PROG	MINISTERE OU STRUCTURE NON ETATIQUE	SOUS-SECTEURS	ZIP	COUT ESTIMATIF EN FCFA	ORIGINE DU DOC. DE PROJET	ALIGNEMENT NOUVELLE STRATEGIE	OBJECTIFS STRATEGIQ.	ODD	TYPOLOGIE	TYPE D'ANALYSE	TRIE	SCORE	DECISION APRES EVALUAT°	PPPable	Chang. Climatiq.	GENRE	EVALUATEUR
11	Projet de Renforcement de la Prise en Charge de la Malnutrition chez les enfants de 0 à 59 mois au Sénégal	Ministère de la santé et de l'action sociale	Santé et action sociale	Matam, Diourbel, Tambacounda, Sédhiou et Kaffrine	30 137 086 214	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 2	OS 4	ODD 3	Social	Analyse Qualitative		70	Proposé à l'inscription au budget				OD
12	Projet d'amélioration de la sante néonatale	Ministère de la santé et de l'action sociale	Santé et action sociale	Territoire national	34 162 907 865	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 2	OS4	ODD 3	Social	ACA	14%	78	Proposé à l'inscription au budget				BS
13	Projet de délocalisation du siège de la SEN-PNA au pôle urbain de Diamniadio	Ministère de la santé et de l'action sociale	Santé et action sociale	Dakar	18 554 629 881	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 2	OS2 ;4	ODD 3	Social	Analyse Qualitative		73	Proposé à l'inscription au budget				BS
14	Projet de construction et d'équipement du siège et des 4 pôles régionaux de l'ARP	Ministère de la santé et de l'action sociale	Santé et action sociale	Territoire national	40 000 000 000	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 2	OS 2 ; 4	ODD 3	Social	Analyse Qualitative		72	Proposé à l'inscription au budget				BS
15	Programme de Modernisation et de Montée en Puissance (P2MP) de l'ISFAR	Ministère de l'Enseignement supérieur, de la Recherche et de l'Innovation	Education, Formation et Recherche	Diourbel	21 153 478 320	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 2	OS 1, 2	ODD 4	Social	Analyse Qualitative		73	Proposé à l'inscription au budget				BS
16	Programme de restauration des habitats des fonds marins	Ministère des Pêches et des Infrastructures maritimes et portuaires	Pêche	Thiès	4 628 400 000	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 1	OS 2	ODD 13	Environnementale	Analyse Qualitative		75	Proposé à l'inscription au budget		Mixte	OUI	AFW

N°	PROJETS/PROG	MINISTERE OU STRUCTURE NON ETATIQUE	SOUS-SECTEURS	ZIP	COUT ESTIMATIF EN FCFA	ORIGINE DU DOC. DE PROJET	ALIGNEMENT NOUVELLE STRATEGIE	OBJECTIFS STRATEGIQ.	ODD	TYPOLOGIE	TYPE D'ANALYSE	TRIE	SCORE	DECISION APRES EVALUAT°	PPPable	Chang. Climatiq.	GENRE	EVALUATEUR
17	Projet de sécurisation de la qualité des eaux du Lac de Guiers	Ministère de l'Hydraulique et de l'Assainissement	Eau, Assainissement	Saint Louis	19 585 299 536	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 2	OS6	ODD 2	Social	ACA	44%	76	Proposé à l'inscription au budget		Mixte		RT
18	Projet de mise en œuvre du Plan Directeur Informatique	Ministère de la santé et de l'action sociale	Santé et action sociale	Territoire national	1 487 604 000	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 2	OS4	ODD 3	Social	Analyse Qualitative		2	Projet rejeté				RT
19	Projet d'élimination des décès maternels évitables au Sénégal	Ministère de la santé et de l'action sociale	Santé et action sociale	Territoire national	18 059 787 830	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 2	OS4	ODD 3	Social	ACA	32%	77	Proposé à l'inscription au budget			OUI	RT
20	Programme pilote de promotion de la santé (PPS)	Ministère de la santé et de l'action sociale	Santé et action sociale	Territoire national	2 584 892 845	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 2	0S4	ODD 3	Social	Analyse Qualitative		69	Restructuration	NON		OUI	MDS
21	Projet de renforcement de la résilience des daara en zones frontalières	Ministère de l'Education Nationale	Education, Formation et Recherche	Matam, Sédhiou, Kaffrine, Ziguinchor, Kédougou, Fatick, Kaolack ; Saint-Louis, Kolda	16 133 817 000	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 2	OS1	ODD 4	Social	Analyse Qualitative		72	Proposé à l'inscription au budget				MIM
22	Projet Daara-Atelier	Ministère de la Formation professionnelle	Education, Formation et Recherche	Diourbel, Thiès	1 622 586 810	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 2	OS 1 et 3	ODD 4	Social	Analyse Qualitative		70	Proposé à l'inscription au budget				OD

N°	PROJETS/PROG	MINISTERE OU STRUCTURE NON ETATIQUE	SOUS-SECTEURS	ZIP	COUT ESTIMATIF EN FCFA	ORIGINE DU DOC. DE PROJET	ALIGNEMENT NOUVELLE STRATEGIE	OBJECTIFS STRATEGIQ.	ODD	TYPOLOGIE	TYPE D'ANALYSE	TRIE	SCORE	DECISION APRES EVALUAT°	PPPable	Chang. Climatiq.	GENRE	EVALUATEUR
23	Projet "Initiative de renforcement de l'utilisation des groupes d'intervention en cas d'urgence" SURGE	Ministère de la santé et de l'action sociale	Santé et action sociale	Territoire national	1 940 944 423	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 2	OS 4	ODD 3	Social	Analyse Qualitative		2	Projet rejeté				OB
24	Projet de mise en œuvre du Plan d'accélération de la lutte contre les maladies non transmissibles (MNT)	Ministère de la santé et de l'action sociale	Santé et action sociale	Territoire national	7 015 000 000	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 2	OS4	ODD 3	Social	Analyse Qualitative		58	Projet rejeté				MST
25	Projet de prise en charge des cas de fistules obstétricales au Sénégal	Ministère de la santé et de l'action sociale	Santé et action sociale	Territoire national	13 807 476 950	PRODOC avec l'appui de la DGPPE	AXE 2	OS 2, 4	ODD 3	Social	Analyse Qualitative		76	Proposé à l'inscription au budget				OD

Source : *Direction de la Planification, 2024*

ANNEXE 2 : EXEMPLE DE FICHES DE SYNTHESE DES RESULTATS D'UN PROJET EVALUE

FICHE DE PROGRAMME

INTITULE

PROGRAMME DE RESTAURATION DES HABITATS DES FONDS MARINS (PRHFM) PHASE PILOTE

I - PRESENTATION DU PROGRAMME

COUT DU PROGRAMME	**4,628 Milliards F CFA**			
ORIGINE DU PROGRAMME	MATURATION	OFFRE SPONTANEE	AUTRES	
	☒	☐	☐	
TYPOLOGIE DU PROGRAMME	PRODUCTIF	APPUI A LA PRODUCTION	SOCIAL	ENVIRONNEMENTAL
	☐	☐	☐	☒
	CHANGEMENT CLIMATIQUE		***GENRE***	
	ADAPTATION	ATTENUATION		
	☒	☒	☒	

SOUS SECTEUR	**ORGANISME DE TUTELLE OU AUTEUR DE L'OFFRE**
Pêche	Ministère des Pêches, des Infrastructures maritimes et portuaires (MPIMP) / Direction de la Gestion et de l'Exploitation des Fonds marins (DGEFM)

AXES	**Objectifs stratégiques**	**ODD**
3	OS 2	13, 14

DUREE D'ANALYSE	**REALISATION**	**EXPLOITATION**
25 ans	5 ans	20 ans

LOCALISATION	**PARTIES PRENANTES**	**AUTRES PROJETS/PROG. CONNEXES**
Thiès	- DGEFM, DPSP, DPM, SRPS ; - HASSMAR, ANAM ; - CLPA, Exploitants de la mer ; - DEEC, DAMCP ; - CRODT ; - Acteurs étatiques ; - Partenaires aux développements ; - Secteur privé.	- Projet de cartographie sous-marine de la Direction de la géologie (Dgeol) ; - Projet de valorisation des algues et herbiers marins de la DGEFM ; - Projet de cartographie de la DTGC ; - Projet d'appui au secteur minier.

OBJECTIF DU PROGRAMME	**ACTIVITES PRINCIPALES**	**EXTRANTS / RESULTATS / EFFETS / IMPACTS ATTENDUS**
Contribuer à l'amélioration de la gestion intégrée et durable des ressources des fonds marins.	- Collecte de données pour la cartographie des fonds marins ; - Sensibilisation des acteurs ; - Acquisition de matériels informatiques, de logiciels et d'un site d'hébergement de base de données ; - Acquisition de matériels et des équipements pour des opérations de nettoyage des fonds marins ; - Construction des aires de tri et de collectes des déchets ; - Fabrication et immersion de récifs artificiels ; - Suivi et surveillance des Fonds marins ;	- Les connaissances sur les ressources et les aménagements dans les fonds marins sont acquises ; - La pollution des fonds marins due aux macro-déchets de tous types est réduite ; - Les ressources fauniques et floristiques de l'écosystème des fonds marins sont restaurées ; - La gestion intégrée et durable des ressources des fonds marins est améliorée.

II - RESULTATS DE L'EVALUATION

CRITERES	**VALEUR ET/ OU DESCRIPTION**	**SCORE**	**RECOMMANDATIONS**
Pertinence/ Cohérence /Opportunité	Les effets des changements climatiques, la pollution et les fortes pressions anthropiques justifient la pertinence et l'opportunité du programme. Son intervention permettrait d'assurer la conservation, la restauration de la biodiversité et la lutte contre toutes	4/5	

	les formes de pollution des petits fonds marins et leur environnement immédiat. Le programme est en cohérence avec les stratégies nationale et sectorielle. Il s'aligne également aux référentiels internationaux notamment l'agenda 2030 sur les ODD.		
Pertinence des activités et bien fondé des coûts	Les activités retenues permettent d'atteindre les objectifs du programme. Les coûts recueillis après avis d'experts sont adéquats, et le fonctionnement reste dans des proportions raisonnables (6,4 %).	3/5	
Équité (sociale-territoriale-genre)	Le programme au-delà de la phase pilote, compte se dérouler sur toute l'étendue du littoral sénégalais. Les jeunes et les femmes sont impliqués dans les opérations de tri des déchets collectés et leur recyclage.	4/5	
Viabilité /rentabilité financière	TRI et VAN non déterminés.	3/5	
Rentabilité socio-économique (ACA/MPR)	TRIE et VANE non déterminés.	7/10	
Bénéfices stratégiques (sécurité -résilience - innovation -compétitive - contenu local, etc.)	- Création d'emplois ; - Préservation de la biodiversité ; - Préservation et la conservation des ressources naturelles - Attractivité du secteur touristique ; - Bonne connaissance des ressources issues des fonds marins.	16/20	
Pérennité et durabilité des effets et impacts du programme	La pérennité et la durabilité sont assurées à travers les activités de sensibilisation et de formation menées auprès des acteurs locaux, mais également des opérations régulières de nettoyage des fonds marins. Cela permettrait à terme une appropriation du programme par les bénéficiaires.	8/10	
Avantages et coûts intangibles	- Séquestration de carbone ; - Réduction des risques d'extinction d'espèces ; - Réduction de conflits entre les pécheurs ; - Augmentation des revenus.	7/10	
Faisabilité du programme / Risques potentiels	- Faible maitrise des technologies introduites ; - Non engagement des acteurs locaux.	3/5	
Potentialité ou opportunité du programme à être réalisé en PPP	Le programme présente une potentialité à être réalisé en mode PPP	3/5	
Impacts environnementaux (Atténuation, adaptation aux changements climatiques, etc.)	- Restauration des écosystèmes des fonds marins ; - Réduction des Gaz à effet de serre ; - Dépollution des plages et autres environnements marins.	17/20	
TOTAL SCORE =		**75/100**	
IMPACT SUR L'EMPLOI			

III – CONCLUSION

PROPOSITION	Le programme est proposé à l'inscription au budget.
RECOMMANDATIONS	

IV - DOCUMENTS ANNEXES

PRODOC du Programme	
EVALUATEUR	AFW

ANNEXE 3 : MATRICE D'ANALYSE DES RISQUES

Tableau 3 : Matrice d'analyse des risques

MATRICE D'ANALYSE DES RISQUES					
RISQUES	**OUI /NON**	**Quels Risques ?**	**Élevé, Moyen ou Faible**	**Quel impact sur la faisabilité et la performance du projet ?**	**Stratégie / action de mitigation**
Risques juridiques					
Risques technologiques					
Risques de marché					
Risques liés à la réputation					
Risques physiques					
Risques sociaux					
Risques politiques					
Risques de performance					
Risques environnementaux					

Source : *Direction de la Planification, 2021*

ANNEXE 4 : MATRICES DES CRITERES D'EVALUATION

Groupe 1	PROJETS PRODUCTIFS (Agriculture - Élevage - Pêche - Industrie et PME - Mine - Tourisme etc.)					
INTITULE DU PROJET	**CRITERES D'EVALUATION**	**COMMENTAIRES**	**POIDS DGPPE**	**POIDS GT**	**SCORE**	**OBSERVATIONS**
1	Cohérence/Pertinence/opportunité	Cohérence dans sa structuration et cohérence à la stratégie sectorielle Une note < 3 entraine un rejet du projet	**5**			Justifier à chaque fois qu'on affecte une note éliminatoire
2	Pertinence des activités et bien fondé des couts	L'analyse de ce critère conduit à la révision des activités et/ou des coûts La part P du fonctionnement est calculée à ce niveau. P doit être <ou égale 20 %	**5**			
3	Équité (social-territoriale-genre)	Contribution du projet à la réduction de la fracture sociale et/ou territoriale. Proportion des enfants et/ou jeunes et des femmes dans le groupe bénéficiaire des effets et impacts du projet	**5**			
4	Viabilité/rentabilité financière	-score = 10 si TRI ≥ 15 -score = 5 si 9% ≤ TRI <15% -score = 0 si TRI < 9%	**10**			
5	Rentabilité socioéconomique (ACA/MPR)	-score = 35 si TRIE ≥ 15 -score = 30 si 9% < TRIE < 15% -score = 10 si 7% ≤ TRIE ≤ 9% -score = 0 si TRIE < 7%	**35**			

INTITULE DU PROJET	CRITERES D'EVALUATION	COMMENTAIRES	POIDS DGPPE	POIDS GT	SCORE	OBSERVATIONS
6	Bénéfices stratégiques	(Emplois crées /sécurité /résilience / innovation et transfert de technologie / compétitivité / contenu local, /viabilité et développement territoriale / articulation selon une chaine de valeur, additionnalité, etc.)	**10**			
7	Pérennité / Durabilité	Pérennité et durabilité des résultats et effets attendus du projet.	**5**			
8	Avantages et coûts intangibles	Avantages et couts qui n'ont pas été intégrés dans le bilan socioéconomique monétisé (paix, cohésion sociale, estime de soi, Stress, mixité sociale, etc.)	**5**			
9	Faisabilité /risques potentiels	A partir des résultats de la matrice d'analyse des risques en annexe.	**5**			
10	Potentialité ou opportunité du projet à être réalisé en PPP	Opportunité d'un gain d'efficience ou d'innovation technologique ou technique avec l'implication d'un privé/ besoin ou nécessité d'une gestion optimale (partage ou transfert) du risque / Caractère marchand du projet/etc.	**10**			
11	Impacts environnementaux (Atténuation, adaptation aux changements climatiques, etc.)	Lien du projet avec l'environnement, les changements climatiques, etc.	**5**			
TOTAL			**100**			

Source : *Direction de la Planification, 2021*

Groupe 2	PROJETS D'APPUI A LA PRODUCTION (Transport – Energie - Etc.)					
INTITULE DU PROJET	**CRITERES D'EVALUATION**	**COMMENTAIRES**	**POIDS DGPPE**	**POIDS GT**	**SCORE**	**OBSERVATIONS**
1	Cohérence/Pertinence/opportunité	Cohérence dans sa structuration et cohérence à la stratégie sectorielle Une note < 3 entraine un rejet du projet	**5**			
2	Pertinence des activités et bien fondé des couts	L'analyse de ce critère conduit à la révision des activités et/ou des coûts. La part du fonctionnement est calculée à ce niveau. P doit être < 30 %.	**5**			
3	Équité (social-territoriale-genre)	Contribution du projet à la réduction de la fracture sociale et/ou territoriale. Proportion des enfants et des femmes dans le groupe bénéficiaire des effets et impacts du projet	**5**			
4	Viabilité/rentabilité financière	- Score=10 si TRI ≥9 - Score=5 si TRI <9 (ou incalculable)	**10**			
5	Rentabilité socioéconomique (ACA/ACE)	- Score = 30 si TRIE ≥ 15 - Score = 20 si 9% < TRIE < 15% (ou TRIE incalculable) - Score = 15 si 6% ≤ TRIE ≤ 9% - Score = 0 si TRIE < 6%	**30**			

INTITULE DU PROJET	CRITERES D'EVALUATION	COMMENTAIRES	POIDS DGPPE	POIDS GT	SCORE	OBSERVATIONS
6	Bénéfices stratégiques	(Emplois crées /sécurité /résilience / innovation / compétitivité / contenu local / /viabilité et développement territoriale /articulation selon une chaine de valeur, additionnalité, etc.).	**15**			
7	Pérennité / Durabilité	Pérennité et durabilité des résultats et effets attendus du projet.	**5**			
8	Avantages et coûts intangibles	Avantages et couts qui n'ont pas été intégrés dans le bilan socioéconomique monétisé (paix, cohésion sociale, estime de soi, troubles psychologiques, mixité sociale.	**5**			
9	Faisabilité /performance du projet/risques potentiels	A partir des résultats de la matrice d'analyse des risques en annexe.	**5**			
10	Potentialité du projet à être réalisé en PPP	Opportunité d'un gain d'efficience ou d'innovation technologique ou technologique avec l'implication d'un privé/ besoin ou nécessité d'une gestion optimale (partage ou transfert) du risque / Caractère marchand du projet/contrainte budgétaires important au vu du coût du projet, etc.	**10**			
11	Impacts environnementaux (Atténuation, adaptation aux changements climatiques, etc.)	Lien du projet avec l'environnement, les changements climatiques etc.	**5**			
TOTAL			**100**			

Source : *Direction de la Planification, 2021*

Groupe 3	PROJETS SOCIAUX (Éducation/formation-santé - Protection sociale - Eau et assainissement - Habitat et urbanisme - Etc.)					
INTITULE DU PROJET	**CRITERES D'EVALUATION**	**COMMENTAIRES**	**POIDS DGPPE**	**POIDS GT**	**SCORE**	**OBSERVATIONS**
1	Cohérence/Pertinence/opportunité	Cohérence dans sa structuration et cohérence à la stratégie sectorielle Une note < 3 entraine un rejet du projet	**5**			
2	Pertinence des activités et bien fondé des couts	Ce critère conduit à la révision des activités et/ou des coûts – la part p du fonctionnement est calculée à ce niveau. P doit être < 20 %	**5**			
3	Équité (sociale-territoriale-genre)	Contribution du projet à la réduction de la fracture sociale et/ou territoriale. Proportion des enfants et des femmes dans le groupe bénéficiaire des effets et impacts du projet	**20**			
4	Viabilité/rentabilité financière	- Score = 5 si TRI ≥ 9 - Score = 2 si TRI < 9 ou incalculable	**5**			
5	Rentabilité socioéconomique (ACA/ACE)	- Score =5 si TRIE n'a pas été calculé - Score = 0 si TRIE < 9 - Score = 10 si TRIE ≥ 9	**10**			
6	Bénéfices stratégiques	(Emplois créés, sécurité /résilience / innovation / compétitivité / contenu local /viabilité et développement territorial/ articulation selon une chaîne de valeur, additionnalité, etc.).	**20**			

INTITULE DU PROJET	CRITERES D'EVALUATION	COMMENTAIRES	POIDS DGPPE	POIDS GT	SCORE	OBSERVATIONS
7	Pérennité / Durabilité	Pérennité et durabilité des résultats et effets attendus du projet.	5			
8	Avantages et coûts intangibles	Avantages et couts qui n'ont pas été intégrés dans le bilan socioéconomique monétisé ((paix, cohésion sociale, estime de soi, troubles psychologiques, mixité sociale, etc.).	15			
9	Faisabilité /performance du projet/risques potentiels	A partir des résultats de la matrice d'analyse des risques en annexe.	5			
10	Potentialité du projet à être réalisé en PPP	Opportunité d'un gain d'efficience ou d'innovation technologique ou technologique avec l'implication d'un privé/ besoin ou nécessité d'une gestion optimale (partage ou transfert) du risque / Caractère marchand du projet/contrainte budgétaires important au vu du coût du projet, etc.	5			
11	Impacts environnementaux (Atténuation, adaptation aux changements climatiques, etc.)	Lien du projet avec l'environnement, les changements climatiques etc.	5			
TOTAL			**100**			

Source : *Direction de la Planification, 2021*

Groupe 4	PROJETS ENVIRONNEMENTAUX (Environnement et Développement durable)					
INTITULE DU PROJET	CRITERES D'EVALUATION	COMMENTAIRES	POIDS DGPPE	POIDS GT	SCORE	OBSERVATIONS
1		Cohérence dans sa structuration et cohérence à la stratégie sectorielle	5			

	Cohérence/Pertinence/opportunité	Une note < 3 entraine un rejet du projet				
2	Pertinence des activités et bien fondé des couts	Ce critère conduit à la révision des activités et/ou des coûts – la part p du fonctionnement est calculée à ce niveau. P doit être < 20 %	**5**			
3	Équité (sociale-territoriale-genre)	Contribution du projet à la réduction de la fracture sociale et/ou territoriale.	**5**			
		Proportion des enfants et des femmes dans le groupe bénéficiaire des effets et impacts du projet				
4	Viabilité/rentabilité financière	-Score = 5 si TRI ≥ 9				
		-Score = 2 si TRI < 9 ou incalculable	**5**			
5	Rentabilité socioéconomique (ACA/MPR)	-Score =5 si TRIE n'a pas été calculé				
		-Score = 0 si TRIE < 9	**10**			
		-Score = 10 si TRIE ≥ 9				
6	Bénéfices stratégiques	(Emplois crées, sécurité /résilience / innovation / compétitivité / contenu local /viabilité et développement territoriale/ articulation selon une chaine de valeur, additionnalité, etc.)	**20**			
7	Pérennité / Durabilité	Pérennité et durabilité des résultats et effets attendus du projet	**10**			
8	Avantages et coûts intangibles	Avantages et couts qui n'ont pas été intégrés dans le bilan socioéconomique monétisé (paix, cohésion sociale, estime de soi, troubles psychologiques, mixité sociale,	**10**			
INTITULE DU PROJET	**CRITERES D'EVALUATION**	**COMMENTAIRES**	**POIDS DGPPE**	**POIDS GT**	**SCORE**	**OBSERVATIONS**
9			**5**			

	Faisabilité /performance du projet/risques potentiels	Opportunité d'un gain d'efficience ou d'innovation technologique ou technologique avec l'implication d'un privé/ besoin ou nécessité d'une gestion optimale (partage ou transfert) du risque / Caractère marchand du projet/contrainte budgétaires important au vu du coût du projet, etc.				
10	Potentialité du projet à être réalisé en PPP	Opportunité d'un gain d'efficience ou d'innovation technologique ou technique avec l'implication d'un privé/ besoin ou nécessité d'une gestion optimale (partage ou transfert) du risque / Caractère marchand du projet/etc.	**5**			
11	Impacts environnementaux (Atténuation, adaptation aux changements climatiques, etc.)	Lien du projet avec l'environnement, les changements climatiques etc.	**20**			
TOTAL			**100**			

Source : *Direction de la Planification, 2021*

CRITERES DE SELECTION DES PROJETS A INSCRIRE AU BUDGET

SCORE	DECISIONS
> 70 / 100	Proposé à l'inscription au budget avec d'éventuelles améliorations mineures recommandées
Entre 60 et 70 / 100	Nécessité d'améliorer, de restructurer le projet avant une seconde évaluation
< 60	Rejet du projet

Source : *Direction de la Planification, 2021*

ANNEXE 5 : MATRICE DES PARTIES PRENANTES

PARTIES PRENANTES IMPORTANTES	INTERET PAR RAPPORT AU PROJET	FORCES	FAIBLESSES	ROLES ET RELATIONS FONCTIONNELLES	ACTIONS/ ACTIVITES ENVISAGEES
1					
2					
3					
4					

Source : *Direction de la Planification, 2021*

ANNEXE 6 : GLOSSAIRE

Analyse coûts-avantages : Outil d'aide à la prise de décision qui permet d'établir la valeur économique d'un projet pour la collectivité.

Analyse de sensibilité : étape durant laquelle la fluctuation des variables susceptibles d'affecter significativement les résultats de l'évaluation est opérée.

Avantage : ensemble des satisfactions apportées par une mesure publique à des individus, à des groupes d'individus, à la collectivité ou à des usagers extérieurs, considérés comme étant les bénéficiaires de celles-ci. Au plan économique, il est défini, pour un espace considéré, comme toute appréciation de ressources directes ou indirectes liées à l'implantation ou à la mise en œuvre de la mesure publique.

Bénéficiaire (s) : Individus, groupes ou organisations qui tirent profit d'une intervention directement ou indirectement.

Cohérence : caractéristique des éléments composant un programme qui font que ceux-ci s'agrègent en un tout et formant un vecteur commun dans la poursuite des objectifs en l'absence de contradiction.

Coûts et avantages intangibles : Coûts et avantages n'ayant pas directement de valeur sur le marché.

Critère : ensemble de caractéristiques servant de base pour porter un jugement de valeur. Le critère est un angle de vue qui permet de porter une appréciation sur une action.

Équité : critère qui est de nature à modifier la décision politique de façon à parvenir à une répartition particulière des revenus dans l'économie (subventions aux transports publics, aux groupes à faibles revenus ou en faveur d'objectifs de développement régional, par exemple).

Évaluation : processus d'estimation de la valeur d'un bien ou service. Cette valeur est généralement exprimée en termes monétaires.

Évaluation ex ante (ou préalable) : analyse effectuée avant la mise en œuvre d'une intervention. Elle éclaire la prise de décision.

Faisabilité : potentialité du projet à être réalisé sur le plan technique, économique, social, environnemental, juridique, etc.

Genre : ensemble des caractéristiques relatives à la masculinité et à la féminité ne relevant pas de la biologie, mais de la construction sociale.

Objectif général / global : l'objectif global est la raison d'être du projet/programme. C'est une finalité, un but que l'on se fixe et dont la réalisation se fera à travers un projet. Il exprime une volonté et oriente l'action en cohérence avec des axes stratégiques et opérationnels. Il ne comporte pas de critères d'évaluation et ne définit pas d'actions observables et mesurables (cf. Guide DP, 2020).

Parties prenantes : les divers individus et organismes qui sont directement et indirectement affectés par la mise en œuvre et les résultats d'une intervention spécifique et qui sont susceptibles d'avoir des intérêts à son évaluation globale.

Performance : optimisation des services rendus aux citoyens.

Pertinence : le bien-fondé des objectifs d'une intervention (a-t-elle répondu et/ou répond-elle encore, aujourd'hui, aux besoins identifiés ?), indépendamment de sa mise en œuvre ou des effets produits et leur adéquation pour atteindre l'objectif général.

Programme : ensemble de projets, souvent variés, structurés autour d'activités concourant à un objectif global ou sur un ensemble d'objectifs spécifiques en vue de produire des biens ou des services à l'aide de ressources humaines, matérielles et financières organisées de façon cohérente.

Projet : intervention publique multiforme, non divisible et dynamique visant à atteindre des objectifs opérationnels destinés à lever des contraintes ou en réduire mais également et/ou exploiter certains potentiels. Le projet, une composante d'un programme qui contribue en partie à satisfaire un besoin, est une intervention destinée à provoquer des changements.

Ratio Avantages/coûts économique (RACE) : Il compare les flux des avantages actualisés aux flux des coûts actualisés.

Risque : danger éventuel plus ou moins prévisible qui peut affecter l'issue ou les performances du projet.

Valeur actuelle nette économique (VANE) : elle représente la valeur des flux de trésorerie liée à un investissement actualisé, au taux de rentabilité exigé par le marché, compte tenu du risque. Elle représente donc le montant de la création de valeur anticipée sur l'investissement.

Valeur actualisée nette : Indicateur économique permettant de comparer différents scénarios d'aménagement. Cet indicateur évalue la différence entre l'ensemble des avantages et l'ensemble des coûts pour la durée totale du projet, en employant le taux d'actualisation.

Viabilité : elle consiste à apprécier la capacité des actions à se poursuivre de manière autonome. Il s'agit d'apprécier leurs chances de survie lorsque les appuis extérieurs auront cessé.

Taux d'Actualisation : l'actualisation consiste à ramener sur une même base des flux financiers non directement comparables qui se produisent à des dates différentes. Ce taux est utilisé pour déprécier des flux futurs et déterminer leur valeur actualisée c'est à dire leur valeur à la date d'aujourd'hui. La valeur donnée au temps étant le fondement de l'actualisation, ce taux est toujours positif.

Taux de Rendement interne économique : Taux qui annule la valeur actualisée nette économique.

Taux de Rentabilité interne économique (TRIE) : C'est le taux par lequel il y a équivalence entre le capital investi et l'ensemble des cash-flows actualisés.

RÉPUBLIQUE DU SÉNÉGAL

Un Peuple - Un But - Une Foi

MINISTÈRE DE L'ÉCONOMIE
DU PLAN ET DE LA COOPÉRATION

DGPPE

DIRECTION GÉNÉRALE DE LA PLANIFICATION
ET DES POLITIQUES ÉCONOMIQUES

DIRECTION DE LA
PLANIFICATION

64, Rue Carnot X Saint Michel

+221 33 889 72 78

www.dgppe.sn
www.plandev.sn